

Perceptions des femmes sur le vécu des enfants nés des viols en ville de Bunia.

DyikpanuTibasima David², Kulindema Joel¹ et AgasuruTauli Célestin³

1. Clinique Marie Claire
2. ISTM/ Nyankunde
3. CRMD/Bunia

Auteur de correspondance : DyikpanuTibasima David

Résumé

Les enfants nés des viols sont souvent sujets à des déviations comportementales sur le plan psychologique et social. Partant des déclarations enregistrées et retranscrites des témoins privilégiés, les femmes violées, cet article a décrit la perception du phénomène, enfants nés des viols. Il a abouti aux résultats d'apparence contradictoire selon lesquels, chez les uns il y a absence des caractères déviants. Tandis que les autres enquêtées ont soulevé certains comportements sociaux envers les enfants issus des viols tels que la maltraitance, la discrimination, l'abandon familial, la révolte, le découragement de la vie quotidienne et le suicide. Que faire ? Protéger la femme pendant les guerres ; prendre en charge les victimes de viols et intégrer les enfants nés des viols.

Mots clés : viol, enfant né du viol, perception, traumatisme, ville de Bunia

Abstract:

Children born from violation are most of the time subject to the psychological and sociological behavioral digression. From the registration declaration and from privileged whiteness record of women violated, this article describes the insight Phenomena of children born through women violation. It gives an contradiction ideas which shows clearly that for other women there are absence of digressions behaviors, Whereas interviewee have talk about certain social behaviors find form children born after their mothers being violated. As though as ill-treatment, discrimination, family

abandonment, revolt, daily life discouragement, and suicide. What can we do? Protection of Woman during wars, counseling of violated victims and join together children born from violation.

Keywords: *Violation, children born from violation, insight, traumatism, Bunia town s*

INTRODUCTION

Le vécu des enfants issus du viol est un problème psycho-social. Selon Ezvan (2008), c'est une expérience de vie ressentie par les enfants suite à la violence sexuelle faite aux femmes desquelles ils sont nés. De nos jours, les enfants issus de viols constituent non seulement un problème pour l'entourage, mais surtout pour les familles, le mari de la victime parfois pour leurs mères (Geraldine, 2014).

Dans le monde, au cours des dix dernières années, on estime que des dizaines de milliers d'enfants sont nés suite à des campagnes massives de viols de guerre, de violences sexuelles ou de grossesses forcées. Nés dans la guerre, ces enfants sont profondément affectés par les bouleversements sociaux qui ont entouré leur conception (sont négligés ou abandonnés), sans compter le traitement que leur réserve la société en raison de leurs origines biologiques (Laureats, 2014).

Au Québec, comme dans plusieurs autres pays occidentaux, les enfants issus du viol sont plus susceptibles d'avoir des issues négatives qui se prolongent durant leur vie adulte, notamment des problèmes constants avec la régulation émotionnelle, l'image de soi, les habiletés sociales et la motivation dans les études, ainsi que des problèmes d'apprentissage et d'ajustement sérieux, y compris l'échec scolaire, une dépression grave, un comportement agressif, des difficultés avec les pairs, l'alcoolisme, la toxicomanie, la délinquance. Tous les récits révèlent que ces enfants sont toujours sentis différents des autres enfants et commencent à s'interroger à partir de l'âge de 5 à 13 ans au sujet de leur père (UNICEF, 2014).

Au Rwanda, nombre de viols commis durant le génocide ont donné lieu à des grossesses appelées "grossesses de guerre". Le Bureau National de la population (Rwanda) estime entre 2000 et 5000 le nombre d'enfants mis au monde par les victimes de viol qui ont survécu ; et ils sont appelés "enfants non-désirés" ou "enfants de mauvais souvenir", ou "enfants de la haine." Ils ne sont pas acceptés par la famille et par leurs mamans car plusieurs femmes les associaient aux brutalités qu'elles et leurs familles avaient subies, de la part des personnes qui les avaient violées. Ces enfants sont mal considérés par la société, et leurs mères se retrouvent sans aide (Nyiramilimo, 1994).

En République Démocratique du Congo, les enfants nés de ces viols ayant eu la chance de rester avec leur mère sont considérés comme des « enfants-serpents » et sont rejetés par le reste de la société. Ils peuvent également être considérés comme un danger pour l'avenir de la société ; la majorité des enfants nés de ces viols ne sont pas déclarés : ils n'ont donc pas la nationalité congolaise. Certains vivent avec les miliciens, abandonnés dans les forêts et ne reçoivent pas d'éducation. Ils risquent ainsi de devenir des enfants-soldats (Mukwege, 2014).

Dans la société, ils ne bénéficient aucunement d'une quelconque réinsertion. Les survivantes décrivent leurs enfants comme étant déprimés, manquant la paix, toujours en colère. Plusieurs cas de divorces sont observés d'un côté, d'un autre, certains enfants se voient abandonnés par leurs mères, ce qui entraîne ipso facto plusieurs conséquences liées au manque de scolarisation de ces derniers, les femmes abandonnées à leurs tristes sorts, la recrudescence des enfants dits communément enfants de la rue, etc. (Bwenge, 2012).

Pour Kitumaini (2014), l'intégration sociale des enfants issus des violences sexuelles est un calvaire dans la Province du Sud-Kivu. Certaines femmes victimes des viols acceptent de vivre avec leurs enfants, d'autres cependant, ont du mal à y arriver. Cette situation est encore pire lorsque ces enfants sont dans la société. Considérés à tort comme des porte-malheurs, ils sont souvent interdits de s'associer aux autres.

En plus, dans la communauté, ces enfants sont rejetés, la communauté se moque d'eux, sont ridiculisés, raillés, injuriés, humiliés et rabaissés et, à leur passage, les villageois parodient des chansons vexatoires dans lesquelles ils sont cités nommément ; ils interrompent leur

conversation ou changent de sujet ; ils chuchotent, s'esclaffent ou s'échangent des regards entendus ; ils les montrent du doigt ; ils leur jettent des coups d'œil méprisants, etc. Parfois aussi, les victimes voient leurs comportements les plus banals moralement condamnés. Ces difficultés font que la plupart des enfants nés du viol présentent des troubles comportementaux (enfants qui frappent leurs mères, urinent toujours dans leurs lits, enfant violent, stupide, enragé, malveillant, désordonné, angoissé ou très silencieux) (Vigier De Latour, 2007).

En Ituri, les enfants issus des viols sont traumatisés psychologiquement et physiquement. La plupart d'eux sont stigmatisés dans leurs propres familles et dans la société (SOFEPADI, 2007).

Le constat actuel est que, particulièrement à Bunia, dans la communauté, les enfants nés des viols sont souvent abandonnés, discriminés et sujets de traumatisme au sein de nombreux ménages des victimes. C'est la raison d'être de cette enquête qui décrit la perception du vécu des enfants nés des viols en ville de Bunia.

MATERIEL ET METHODES

La présente étude a été réalisée en Ville de Bunia, Territoire d'Irumu, Province de l'Ituri, au Nord-Est de la République Démocratique du Congo.

Notre population d'étude était constituée de femmes violées témoins privilégiées ayant eu des enfants issus des viols, suivies par l'Organisation Non Gouvernementale SOFEPADI. Du type phénoménologique, cette étude est étendue sur une période allant du 01 au 31 janvier 2017, soit une période d'un mois.

L'échantillonnage par le choix raisonné nous a permis d'atteindre un échantillon d'étude de 15 femmes violées témoins privilégiées ayant eu des enfants nés des viols et suivies par SOFEPADI. C'est à cet effectif que nous avons atteint la saturation.

Pour avoir des informations sur nos sujets, nous avons recouru à la technique de l'entretien semi-directif axé sur un guide d'interviews et enregistré sur un enregistreur.

Pour analyser et traiter nos données, nous avons correctement retranscrit sans omissions, toutes les informations reçues sur terrain en langue française et, pour ce faire, nous nous sommes servis d'un interprète qui nous a aidé à traduire nos informations recueillies de swahili en français en respectant l'anonymat. Les résultats sont présentés comme suit : catégories et sous-catégories, résumé des idées des enquêtées, présentation textuelle en italique des discours des enquêtées sous forme de verbatim.

RESULTATS

1. Perception des femmes sur le vécu des enfants nés des viols au sein du ménage

1.1. Traitement en famille

Aucun caractère déviant à l'égard de l'enfant

Il ressort des idées divergentes quant à la perception des femmes violées sur leurs enfants. La première catégorie des répondantes n'a enregistré de leurs enfants aucun caractère particulier en regard des enfants nés de viols.

« ... *Mon enfant est bien, il est en bonne santé. Ses frères ne savent pas s'il est né de viol, car nous faisons tout pour qu'il ne soit pas au courant du fait qu'il est né du viol...* ». (L'enquêtée No2).

« ... *moi personnellement je n'ai pas une mauvaise idée sur l'enfant, peut-être les autres dans le quartier pensent autrement de lui...* ». (L'enquêtée No1).

« ...l'enfant va bien, il n'y pas beaucoup de problèmes, mais il ne connaît pas toutes les informations autour de sa naissance... ». (L'enquêtee N°4).

Maltraitance

La deuxième catégorie de répondantes a signalé que les enfants issus de viols sont les cibles de maltraitance dans leurs familles respectives et de discriminations sociales.

« ...l'enfant est mal à l'aise à la maison, on lui donne beaucoup de travaux, car il n'a pas un papa ici... » (L'enquêtee No15).

« ... à la maison, on lui donne beaucoup de travaux, on l'insulte en disant qu'il ne connaît rien... » (L'enquêtee No5).

« ...c'est tout le monde qui le traite de fruit de malheur, certains vont même loin en disant qu'il est la source de la pauvreté ou malheur de la famille... » (L'enquêtee No6).

« ...à l'école, les autres le dérangent en disant qu'il n'a pas de père... » (L'enquêtee No1).

Considération des enfants comme sujet de déstabilisation du foyer

Un autre groupe de répondantes a signalé que les enfants issus de viols sont considérés comme étant des causes de l'instabilité de l'harmonie au niveau familial.

« ...les autres femmes me disaient que pour mieux rester dans le foyer, il faut me débarrasser de l'enfant car il est porte- malheur... » (L'enquêtee No10).

« ...à l'âge de 3 ans, je l'avais envoyé chez ma grand-mère pour qu'il soit élevé... ». (L'enquêtee No23).

2. Traitement des enfants issus des viols dans un environnement large (école et voisinage)

2.1. Discrimination

Humiliation

Pour ce qui concerne le traitement social des enfants issus de viols, nos répondantes ont affirmé avoir constaté une perception négative à l'égard de ces enfants.

« ...dans le quartier, par exemple, ce sont ses amis qui dérangent mon enfant et le frappent car il est méprisé... » (L'enquêtee No2).

« ... c'est tout le monde qui le traite de fruit de malheur, certains vont même loin en disant qu'il est la source de la pauvreté ou malheur de la famille » ... » (L'enquêtee No9).

« ...à l'école, les autres le dérangent en disant qu'il n'a pas de père... » (L'enquêtee No1).

« ...mon enfant me raconte souvent qu'il continue d'être traité de tous les maux par ses amis de l'école et du quartier... » (L'enquêtee No3).

Rejet social

Un autre groupe d'enquêtees a estimé que les enfants nés des viols se considèrent rejetés ou abandonnés dans la société.

« ...dans le quartier, il est rejeté par ses camarades et ils n'aiment pas jouer ensemble avec lui... » (L'enquêtee No3).

« ...c'est surtout la famille qui le rejette en disant qu'il ne fait pas partie de leurs enfants... »
(L'enquêtée No12)

Considération personnelle des enfants nés des viols par rapport à leurs places dans la société

Deux concepts clés sont ressortis de nos enquêtées : sentiment de manque de soutien social et de l'intégration sociale.

2.2. Soutien social

Sentiment de manque de soutien social

Un grand groupe de nos répondantes a précisé que les enfants nés des viols se considèrent rejetés ou abandonnés dans la société. Le résultat obtenu démontre que ces enfants n'ont pas de soutien, ont peur de la situation menaçante, sont humiliés et malheureux. C'est ainsi qu'ont déclaré certaines femmes :

« ...l'enfant se voit comme une personne qui n'a plus de soutien, il est malheureux. Un jour, il m'a dit maman pourquoi est-ce que les autres ne m'aiment pas... ? » (L'enquêtée No4).

« ...déconsidéré et rejeté, il a peur de situations menaçantes ou humiliantes autour de lui... ». (L'enquêtée No5).

2.3. Intégration sociale

Sentiment de manque d'intégration sociale.

« ...à l'école, ses amis ne l'intègrent pas parmi eux, ils se moquent de lui ... » (L'enquêtée No1).

« ...dans le quartier, ses collègues ne l'associent pas quand ils jouent. Ils se voient non intégrés... » (L'enquêtée No2).

2. Conséquences du vécu social des enfants nés des viols

Les enquêtées ont relevé plusieurs conséquences clés associées au phénomène « enfants issus de viols ». En l'occurrence, l'isolement, la révolte et l'abandon du cadre familial pour la rue, l'échec dans la vie, suicide et banditisme.

3.1. Isolement ou solitude

Selon la première catégorie de répondantes, les enfants issus de viols sont souvent caractérisés par le comportement d'isolement et de tristesse.

«... Mon enfant me fait peur. Il est isolé, parle peu, n'aime pas jouer avec les autres et quand il le fait, il manifeste vraiment des comportements agressifs vis-à-vis des autres... ». (L'enquêtée No 3).

2.2. Abandon familial et révolte

La deuxième catégorie de nos répondantes a affirmé que les enfants nés des viols peuvent se révolter contre l'autorité familiale et descendent par la suite pour vivre dans la rue (phénomène enfant de la rue).

« ...les conséquences de ces comportements peuvent faire en sorte que l'enfant sort de la maison pour être un enfant de la rue. Les conséquences du rejet de nos enfants peuvent susciter leurs révoltes, ils seront des enfants sans valeur dans la société et dans la famille... ». (L'enquêtee No13).

2.3. Découragement de la vie quotidienne

Selon la troisième catégorie de nos répondantes, les enfants issus de viols ne réussissent pas bien et ne vont pas loin dans leurs études car ils sont souvent traumatisés par leur situation familiale.

« ...à l'école, l'enfant n'aura pas la chance d'aller très loin avec ses études parce qu'il est tout d'abord traumatisé par ses amis... » (L'enquêtee No12).

« ...l'enfant qui connaît qu'il est né du viol, va laisser d'étudier, il sera un bandit, sa vie sera bouleversée... » (L'enquêtee No13).

2.4. Suicide

La dernière catégorie de nos répondantes soulève la possibilité d'observation de comportement suicidaire parmi les enfants issus de viols.

« ... si l'enfant n'est pas pris en charge vite, il peut se suicider... » (L'enquêtee No14.)

4. Pistes de solutions

Il ressort des discours de nos enquêtées certaines pistes de solutions aux problèmes attachés aux phénomènes « enfants nés de viols » et leur vécu au sein de la société. Ainsi, la solution serait pratique par l'entremise des efforts fournis à deux niveaux : Niveau politique et social.

1.1. Au niveau politique

Responsabilité du gouvernement

Un certain nombre de répondantes ont déclaré que la solution à ce problème relève de la responsabilité du gouvernement, celle de protéger les femmes contre les violences sexuelles et de mettre fin aux guerres et conflits armés.

« ...la solution que je peux proposer est de protéger les femmes contre la violence sexuelle en Ituri. Il faut qu'on renforce la sécurité de la population pour éviter la tuerie, la violence sexuelle... » (L'enquêtee No4).

Mettre fin à la guerre

« ... je demande au gouvernement congolais de nous laisser avec les problèmes de guerre pour éviter la violence sexuelle que nous subissons. Il faut que le gouvernement renforce la sécurité de façon à éviter beaucoup de guerre et conflits armés comme la FRPI... » (L'enquêtee No1.)

Au niveau social

Intégration sociale

Un grand groupe de nos enquêtées a émis à l'égard de la famille et de la communauté, comme piste de solution, une intégration familiale et sociale des enfants issus du viol.

« ...selon moi, la solution serait d'intégrer l'enfant dans la famille et dans la société... »
(L'enquêtée No27).

« ...pour éviter les conséquences de vécu des enfants nés du viol, je pense qu'il faut intégrer l'enfant dans la communauté et dans la famille... ». (L'enquêtée No7).

Soutien social

Un autre groupe de nos répondantes a émis, à l'égard de la communauté, un soutien moral comme piste de solution.

« ... dans la communauté, ces enfants doivent être moralement soutenus parce qu'ils sont rejetés et si on les laisse sans la prise en charge, ça peut susciter en eux un sentiment de révolte... ».
(L'enquêtée No2).

« ...pour résoudre cette situation préoccupante, il faut que la communauté et la famille puissent se réunir ensemble afin de soutenir moralement les enfants nés des grossesses non désirées... ». (L'enquêtée No9).

DISCUSSION

1. Perception des femmes sur le vécu des enfants nés des viols au sein du ménage

1.1. Aucun caractère déviant

Notre résultat a démontré que nos enquêtées n'ont enregistré de leurs enfants nés de viols aucun caractère déviant.

Ce constat rejoint l'idée d'Arendt (2011) selon laquelle les survivantes elles-mêmes ont connu des émotions conflictuelles envers leurs enfants. La compréhension de leur innocence leur donne de l'espoir, de confort et le soulagement à leurs sentiments suicidaires.

Nous pensons que les femmes violées qui n'ont enregistré de leur enfant aucun caractère déviant auraient oublié les éléments malheureux qui ont entouré la naissance de leurs enfants.

1.2. Maltraitance

Nos répondantes ont signalé que les enfants issus des viols étaient les cibles de maltraitances dans leurs familles respectives et de discriminations sociales.

Dans d'autres cas, l'enfant est abandonné ou maltraité par sa mère, à qui il rappelle son agresseur et la source de ses malheurs. Mais dans la majorité des cas, les enfants sont rejetés ou stigmatisés non par la femme violée, mais par son mari ou sa famille. L'identité de l'agresseur est souvent un facteur déterminant du rejet d'un enfant, en particulier si cet agresseur est étranger à la communauté de la victime et, de surcroît, perçu comme un ennemi.

Liebling et Baker (2010) ajoutent que les familles, parents et communautés, y compris d'autres enfants se moquaient des enfants nés d'un viol. Considérés comme parias, ils ont été stigmatisés avec leur mère, harcelés, battus et rejetés. Les survivantes ont décrit leurs enfants comme étant déprimés, manquant la paix, toujours en colère, considérés comme des parias et sont exposés à mener la vie des enfants de la rue parce qu'ils sont sans compétence quelconque pour chercher un emploi.

La maltraitance des enfants issus des viols serait due à notre avis au fait que, sans prise en charge adaptée des mamans, **un enfant né d'un viol court le risque d'être malmené, maltraité.** Il pourra développer des comportements de type autistiques ou violents qui contribueront à l'exclure encore davantage.

2. Traitement des enfants issus des viols dans le sens large

2.1. Humiliation et rejet

Nos répondantes ont affirmé avoir constaté une perception négative à l'égard des enfants nés de viols.

Le résultat d'une étude similaire de Nyiramilimo (1994) au Rwanda montre que les enfants issus de viols n'étaient acceptés par la famille et par leurs mères car plusieurs femmes les associaient aux brutalités qu'elles et leurs familles avaient subies, de la part des personnes qui les avaient violées. Ces enfants sont mal considérés par la société, et leurs mères se retrouvent sans aide. A l'école, ils n'ont pas de place dans des systèmes éducatifs. La stigmatisation et la honte associées au viol peuvent les isoler de leurs pairs et ils peuvent être rejetés par leur famille et leur communauté, du fait qu'ils n'ont pas de père « légitime » ou qu'ils sont considérés comme un fardeau. La situation humiliante les expose à des risques accrus d'abus et de harcèlement verbal et physique de la part de leur communauté et de leur famille.

Nous estimons que, ce résultat s'expliquerait par le fait que les enfants issus des viols subissent quotidiennement les brimades, l'humiliation et l'exclusion dans leur communauté. En plus, la communauté qui les entoure manifeste des comportements indignes à leur égard, les méprise, les dédaigne, et les rejette.

3. Considération personnelle des enfants nés des viols par rapport à leurs places dans la société

3.1. Sentiment de manque de soutien social

Notre étude démontre que les enfants issus des viols n'avaient pas de soutien, ce résultat est similaire à celui de Kyakimwa (2010) à l'Est de la RDC. Elle rejoint l'idée de nos enquêtées selon laquelle les enfants issus des viols étaient déconsidérés et négligés, non scolarisés et considérés comme dangereux et différents des autres enfants. On les appelait des enfants *FDLR* et ils étaient à la base des disputes dans de nombreux couples. Ils n'avaient pas le droit à l'éducation, aux soins. Leur droit à l'héritage demeurait une question sensible au sein de la communauté.

Il nous semble que le sentiment de manque de soutien social des enfants issus des viols s'expliquerait, au niveau de la famille, par le fait que les femmes violées sont sujettes à l'incompréhension. Car, elles ont donné naissance à des enfants non souhaités (enfant de la haine, enfant ennemi, enfant porte malheur). Ces enfants ne sont pas pris en charge par la communauté, ils restent à la charge de leurs mères.

3.2. Sentiment de manque d'intégration sociale

Nos enquêtées ont avoué que les enfants issus des viols avaient même compris qu'ils n'avaient pas de pères. Par conséquent, ils se voyaient négligés et non intégrés.

Selon les études similaires réalisées en Bosnie, Herzégovine (Erjavec et Volvic, 2010 ; Carpenter, 2005) le manque de sentiment d'intégration des enfants issus des viols s'expliquerait par le fait que les attitudes de la famille, de la communauté et des enseignants envers les enfants nés des viols, illustrent une problématique complexe: la stigmatisation, la discrimination et l'exclusion sociale d'une partie de la population dont la naissance n'est pas culturellement et politiquement correcte. Si l'enfant est rejeté par la famille et par la communauté, alors, il lui paraît difficile de s'intégrer, car il n'a pas le soutien de base qui lui permettra de vivre dans la société. Cette discrimination se manifeste sous plusieurs noms péjoratifs tels que des enfants de « l'ennemi », des « enfants bâtards ». Ils représentent la honte et la défaite pour les familles et les communautés. Ils sont comme des « boucs émissaires » et des « étrangers pour tous », raison pour laquelle ils deviennent des cibles d'intimidation et d'abus physiques.

Nous osons croire que le manque de sentiment d'intégration sociale des enfants issus des viols serait le résultat de la discrimination de ces enfants par la famille, au niveau de l'école, de l'église et dans la communauté.

4. Conséquences du vécu social des enfants nés des viols.

4.1. L'isolement

Il ressort du discours de nos répondantes que les enfants issus de viols étaient souvent caractérisés par le comportement d'isolement et de tristesse.

Ce fait rejoint l'idée d'Arendt (2011) selon qui l'isolement semble caractériser les enfants issus des viols. Les conséquences des grossesses non désirées résulteraient du fait que les femmes victimes de viols et les enfants nés du viol pourraient se taire, être traumatisés, stigmatisés et par conséquent se retirer de l'espace public.

Cette situation s'expliquerait par le fait que ces enfants sont traumatisés, vivent tous dans l'isolement social total. En plus d'être traumatisés, ils font face à la discrimination de la part de la société.

1.2. Révolte et abandon du cadre familial pour la rue

Les résultats de nos enquêtes ont montré que les enfants nés des viols peuvent se révolter contre l'autorité familiale et descendre par la suite dans la rue (phénomène enfant de la rue).

D'après l'étude de Mukwege (2014) au Sud-Kivu, les enfants issus de viols, sont victimes de la discrimination dans le foyer. Aujourd'hui, plusieurs d'entre eux se retrouvent dans la rue et portent les noms choquants de « Mike » ou « maibobo », « fasseur » (NDLR : celui qui dort à l'extérieur). Ces appellations indiquent souvent que ces petits sont les enfants en conflit avec la loi.

Selon la radio Okapi, 334 enfants issus des viols en territoire d'Uvira, en province du Sud-Kivu, sont victimes de discrimination, y compris leurs génitrices. Cette discrimination se manifeste sous plusieurs formes, notamment, le rejet par la société. Plusieurs cas de divorces sont observés d'un côté, de l'autre côté, certains enfants se voient abandonnés par leurs mères ; ce qui entraîne ipso facto plusieurs conséquences liées au manque de scolarisation de ces derniers, les femmes abandonnées à leurs tristes sorts, la recrudescence des enfants dits communément enfants de la rue, etc.

À notre avis, les conséquences sociales du vécu des enfants issus des viols seraient liées à la discrimination que subissent ces enfants. Celle-ci se manifeste sous plusieurs formes, notamment la révolte et le rejet par la société. Certains enfants se voient abandonnés par leurs mères, ce qui entraîne plusieurs conséquences liées au manque de scolarisation de ces derniers, les femmes abandonnées à leurs tristes sorts, la recrudescence des enfants dits enfants de la rue.

CONCLUSION

Cet article a abouti aux résultats d'apparence contradictoire : pour certaines enquêtées, les enfants nés des viols ne manifestaient aucun caractère déviant, alors que pour d'autres, étant victimes de maltraitance, de discrimination, d'abandon familial, ils sont sujets à la révolte et découragement qui peut conduire au suicide. Les palliatifs au problème identifié se résument à la protection de la femme par l'éradication des guerres, le soutien et l'intégration des enfants violés dans la société. Ces pistes de solution peuvent inspirer d'autres travaux similaires.

REFERENCES

- Arendt (2011), *Soutien aux anciens enfants soldats. Programmes et guide d'évaluation des propositions*, ACIDI, Ottawa ;
[http://www.acdicida.gc.ca/INET/IMAGES.NSF/vLUIImages/Childprotection/\\$file/Enfants-soldats.pdf](http://www.acdicida.gc.ca/INET/IMAGES.NSF/vLUIImages/Childprotection/$file/Enfants-soldats.pdf) (consulté le 20/10/2017).
- Bwenge M. (2012), *Gender Based violence/ la situation des enfants issus des viols* ;
<http://www.worldpulse.com/en/community/users/madeleine-bwenge/posts/22843> (consulté le 02/04/2016).
- Carpenter Charli (2007). *Born of war: Protecting children of sexual violence survivors in conflict zones*, Sarajevo, Kumarian Press.
<http://www.amazon.com/Born-war.protecting-children-survivors/dp/1565492374> (consulté le 17 05 2017)
- Erjavec K. et Volcic Z. (2010), *Living with the Sins of Their Fathers: An Analysis of Self-Representation of Adolescents Born of War Rape*, journal of adolescent research, Vol.25, n° 3, p.359-386.
- Geraldine (2014), *Considération des enfants nés des viols* ;http://www.pac-g.be/docs/analyses2014/analyse_22.pdf (disponible le 08/02/2017).
- Kitumaini C. (2014), *Intégration sociale des enfants nés des viols dans les communautés à Bukavu* ;
<http://speakjhr.com/2016/03/les-enfants-nes-des-viols-difficilement-acceptes-dans-les-communautes-bukavu/> (consulté le 02/12/2016).
- Kyakimwa Mulere J. (2010), *Analyse critique de la réinsertion socio-économique des femmes victimes des violences sexuelles en provinces de l'EST de la RDC* ;http://www.memoireonline.com/10/12/6311/m_Analyse-critique-de-la-reinsertion-socio-economique-des-femmes-victimes-des-violences-sexuelles-e29.html (consulté le 14/01/2017).
- Laureats (2014), *Histoire. Enfants de la guerre, en quête de leurs racines* ;
<http://www.ouest-france.fr/societe/histoire-enfants-de-la-guerre-en-quete-de-leurs-racines-3331287> (consulté le 24/03/2017).
- Liebling et Baker (2010), *Situation enfants soldats* ;
www.unicef.fr/sites/default/files/documents/admin/unicef/2075-4.pdf (consulté le 10/11/2016).
- Mukwege (2014), *Les enfants nés des viols difficilement acceptés dans les communautés à Bukavu* ;
<http://speakjhr.com/2016/03/les-enfants-nes-des-viols-difficilement-acceptes-dans-les-communautes-bukavu/> (consulté le 15/10/2016).
- HYPERLINK (2016) <https://plus.google.com/117440824167556565276> "MwindulwaN. (2016), *Un avenir sombre pour les enfants issus de viols* ;
<http://kivuinfos.blogspot.com/2016/04/un-avenir-sombre-pour-les-enfants-issus.html> (consulté le 21/12/2016).
- Nyiramilimo (1994), *Génocide rwandais : les enfants issus d'un viol sont toujours en quête d'identité* ;<http://www.infosud.org/Genocide-rwandais-les-enfants,10660> (disponible le 10/11/2016).
- SOFEPADI (2007), *Rapport de la violence sexuelle faite aux femmes en Ituri*, Inédits.
- UNICEF (2014), *Les issus des enfants nés de viols en temps de guerre* ;
<http://www.humanium.org/fr/enfants-dans-la-guerre/> (consulté le 13/04/2016).
- Vigier De Latour (2007). *Viols en temps de guerre*, Paris : Payot.